



Reneaud Cantin, C.A.
Représentant en épargne collective*

Pascale Cantin, Pl. Fin.
Représentante en épargne collective*
Planificateur financier
Conseillère en sécurité financière

LAFOND
SERVICES FINANCIERS

CHRONIQUE FINANCIÈRE

LA RECETTE DU SUCCÈS

« Il n'existe pas de vent favorable pour celui qui n'a pas de direction »

Pline l'Ancien (23-79)

Avez-vous déterminé votre direction, vos objectifs, vos rêves pour la prochaine année et les années subséquentes ?

Voici quelques éléments d'un plan pour atteindre vos objectifs financiers, l'indépendance financière et la sécurité financière.

- Faire un budget, savoir comment on utilise nos revenus.
- Comprendre l'importance d'investir dans sa propre personne, ses compétences, ses habiletés, se spécialiser. La seule chose qu'on ne peut se faire voler c'est son bagage de connaissances.
- Comprendre la puissance de l'intérêt composé.
- Comprendre l'importance de l'investissement périodique; on prend la décision une fois, on n'est pas dépendant de notre humeur du moment, et en plus on profite de la volatilité des marchés.

- Comprendre l'importance de l'impôt, des tranches progressives, de mettre nos revenus de placements à l'abri de l'impôt, Reer, Celi, fractionnement du revenu, placements fiscalement avantageux.
- Comprendre l'importance d'avoir un plan financier, le suivre et le mettre à jour selon l'évolution de sa situation, et toujours le réaligner.
- Comprendre l'importance de nous protéger contre les événements et les risques de la vie, mortalité, accident, maladie grave, feu, etc., afin que notre plan ne soit pas détruit par un événement fortuit.
- Comprendre l'importance de la diversification de ses placements et suivre l'évolution de ses placements.
- Trouver un conseiller financier et travailler de façon très étroite avec lui; lui faire confiance, lui exposer vos objectifs et vos préoccupations, demander des explications, comprendre les principes de l'investissement.
- **PASSER À L'ACTION DÈS MAINTENANT !**

* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière, vous pouvez nous joindre au **418.839.6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**